



LE PÔLE NORD-AMÉRICAIN
DES MINÉRAUX CRITIQUES

RESSOURCES PMET INC.
(AUPARAVANT PATRIOT BATTERY METALS INC.)

Rapport de gestion
Exercice clos le 31 mars 2026

TSX : PMET – ASX : PMT – OTCQX : PMETF

TABLE DES MATIÈRES

1. APERÇU GÉNÉRAL	3
2. NATURE DES ACTIVITÉS	3
3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	5
4. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2027	6
5. MISE À JOUR CONCERNANT LES PROJETS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026	7
6. MISE À JOUR CONCERNANT LA DURABILITÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026	9
7. DÉCLARATION DES RÉSERVES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101)	10
8. DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101) ET CIBLE DE PROSPECTION	11
9. MISE À JOUR CONCERNANT LA PROSPECTION	13
10. PARTICIPATIONS DANS DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES	14
11. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION	15
12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17
13. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES	18
14. RÉSULTATS D'EXPLOITATION	19
15. SITUATION FINANCIÈRE	22
16. FLUX DE TRÉSORERIE	24
17. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	27
18. TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL	27
19. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	28
20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	29
21. INFORMATION SECTORIELLE	30
22. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES	30
23. ARRANGEMENTS HORS BILAN	30
24. TRANSACTIONS ENVISAGÉES	30
25. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	30
26. INSTRUMENTS FINANCIERS	31
27. RISQUES ET INCERTITUDES	31
28. NATURE DES TITRES	31
29. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	31
30. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	32
31. DÉCLARATION ANNUELLE DES RESSOURCES MINÉRALES ET DES RÉSERVES DE MINÉRAI – RÈGLE D'INSCRIPTION 5.21 DE L'ASX	33
32. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	34
33. APPROBATION	36



1. APERÇU GÉNÉRAL

Le présent rapport de gestion de Ressources PMET Inc. (auparavant Patriot Battery Metals Inc.) et de ses filiales (collectivement, la « Société » ou « PMET ») a été préparé en date du 19 juin 2026. Il fournit des informations complémentaires à celles présentées dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (les « états financiers »), y compris les notes annexes, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le présent rapport de gestion a été déposé sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Bourse d'Australie (l'« ASX »), au www.asx.com.au. Il est également disponible sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

À moins d'indication contraire, le symbole « \$ » dans le présent rapport de gestion renvoie au dollar canadien. Le symbole « \$ US » désigne le dollar américain et le symbole « \$ AU », le dollar australien.

Le rapport de gestion a été préparé par la direction et approuvé par le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration » ou le « conseil ») le 19 juin 2026, à la recommandation du comité d'audit et de risque du conseil. Des renseignements supplémentaires sur les activités de la Société sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

Dans l'établissement du présent rapport de gestion, la direction, de concert avec le conseil, tient compte de l'importance relative de l'information. L'information est jugée significative dans les cas suivants : i) si elle entraîne une variation notable du cours des actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ou s'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle ait cet effet, ii) s'il est fort probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante dans sa décision de placement, ou iii) si l'information devait modifier sensiblement les renseignements auxquels les investisseurs ont accès.

2. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique le 10 mai 2007. Elle est établie au Canada et est un émetteur assujéti dans toutes les provinces canadiennes. Voir la rubrique « Trésorerie et ressources en capital » du présent rapport de gestion.

Les filiales importantes de la Société, qui sont toutes entièrement détenues, sont les suivantes : Innova Lithium Inc. et 14352891 Canada inc., toutes deux constituées en société au Canada.

La Société est une société de prospection et de mise en valeur de minéraux critiques qui se concentre particulièrement sur l'avancement de sa découverte de l'échelle d'un district sur la propriété Shaakichiuwaanaan, détenue à 100 % et située dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec (Canada), à proximité d'une route régionale et d'une infrastructure électrique. Le projet Shaakichiuwaanaan s'articule autour de pegmatites enrichies en lithium-césium-tantale (« LCT ») dont la portée à l'échelle mondiale est significative.

Le 15 septembre 2025, la Société a changé de dénomination sociale, qui est passée de Patriot Battery Metals Inc. à Ressources PMET Inc., sans modifier ses symboles boursiers. Ce changement a eu lieu en parallèle avec une refonte de l'image de marque de la Société élaborée en collaboration avec un groupe diversifié d'employés, avec l'aide de nos partenaires externes, de manière à nous rapprocher les uns des autres et de nos principales parties prenantes, y compris les communautés qui nous accueillent.



Les actions ordinaires sont inscrites et négociées à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « PMET » et à la cote de l'ASX sous le symbole « PMT ». Elles sont également négociées sur le marché de gré à gré des États-Unis sous le symbole « PMETF », ainsi qu'à la Bourse de Francfort en Allemagne sous le symbole « R9GA ».

Le siège social de la Société est situé au 1801, avenue McGill College, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 1Z4, et son bureau principal et bureau des registres est situé au 510, rue Georgia Ouest, bureau 1800, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3. La Société exerce l'essentiel de ses activités à partir de son siège social.

La propriété Shaakichiuwaanaan abrite une réserve minérale probable de 84,3 Mt à 1,26 % Li_2O à CV5 en date du 11 septembre 2025, à une teneur de coupure de 0,40 % Li_2O (à ciel ouvert) et de 0,70 % Li_2O (sous terre). Cette réserve minérale est comprise dans la ressource minérale consolidée.

L'actuelle estimation des ressources minérales consolidées (l'« estimation des ressources minérales de juillet 2025 ») (pegmatites CV5 et CV13), qui comprend les zones de césium Rigel et Vega, comporte :

- 108,0 Mt à 1,40 % Li_2O , 0,11 % Cs_2O , 166 ppm Ta_2O_5 et 66 ppm Ga de ressources indiquées et 33,4 Mt à 1,33 % Li_2O , 0,21 % Cs_2O , 155 ppm Ta_2O_5 et 65 ppm Ga de ressources présumées, et est présentée à une teneur de coupure de 0,40 % Li_2O (à ciel ouvert), 0,60 % Li_2O (sous terre à CV5), et 0,70 % Li_2O (sous terre à CV13).
- Les zones Rigel et Vega ont été interprétées en utilisant comme contrainte une teneur de 0,50 % Cs_2O , entièrement dans la pegmatite CV13, avec une estimation des ressources minérales comportant 0,69 Mt à 4,40 % Cs_2O , 2,12 % Li_2O et 646 ppm Ta_2O_5 de ressources indiquées ainsi que 1,70 Mt à 2,40 % Cs_2O , 1,81 % Li_2O et 245 ppm Ta_2O_5 de ressources présumées.
- La date de prise d'effet est le 20 juin 2025 (jusqu'au trou de forage CV24-787). Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales car leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Les ressources minérales comprennent les réserves minérales.

Cette estimation des ressources minérales consolidées, quatrième telle estimation concernant le projet Shaakichiuwaanaan, confirme encore une fois qu'il s'agit de l'une des plus importantes ressources minérales de pegmatite lithifère au monde. Par ailleurs, le projet englobe la plus grande estimation des ressources minérales de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite en place au monde. Le tantale est un autre métal clé présent dans l'estimation des ressources minérales, qui abritent l'une des plus grandes ressources de tantale au monde. La propriété renferme également de multiples autres amas de pegmatite LCT qui n'ont pas encore fait l'objet d'un sondage, ainsi que d'importantes zones prospectives qui restent à évaluer.

La Société détient aussi plusieurs actifs secondaires au Québec (Canada) et dans l'Idaho (États-Unis), qui sont considérés comme ayant un potentiel pour le lithium, le césium, le tantale, le cuivre, l'argent et l'or.

Pour de plus amples renseignements sur la Société et ses projets miniers significatifs, en plus de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion, veuillez consulter la notice annuelle la plus récente de la Société, disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au, ou sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/. Nous vous conseillons également de consulter le communiqué de presse daté du 20 juillet 2025, dans lequel la Société a annoncé la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde au projet Shaakichiuwaanaan.



Pour de plus amples renseignements sur l'étude de faisabilité de la Société à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium (et la réserve minérale correspondante) de la Société, en plus de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion, nous vous conseillons de consulter le communiqué de presse daté du 20 octobre 2025, dans lequel la Société a annoncé l'achèvement d'une étude de faisabilité fructueuse à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium, pour son projet à grande échelle Shaakichiuwaanaan.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A. Mises à jour concernant les projets

- Achèvement de l'étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium et première réserve minérale de 84,3 Mt à 1,26 % Li_2O de réserves probables (2,62 Mt d'équivalent carbonate de lithium) à CV5. Compte tenu d'un prix à long terme du spodumène de 1 221 \$ US/t (CS 5,5), le projet affiche une VAN après impôt (8 %) d'environ 1 594 M\$ (1 190 M\$ US) et un TRI après impôt d'environ 18,1 %. Au 18 juin 2026, le prix du spodumène était de 2 241 \$ US (CS 5,5).
- Achèvement, le 20 juillet 2025, d'une première estimation des ressources minérales de césium dans les zones Rigel et Vega de la pegmatite CV13.
- Production de concentrés de pollucite de qualité commerciale très recherchée (20,0 % Cs_2O et 11,5 % Cs_2O) à un taux de récupération collectif élevé (88 %) dans le cadre d'essais de tri de minerai par transmission de rayons X (« XRT ») à partir de la zone de césium Vega.
- Production, dans le cadre de tests à l'échelle du banc d'essai, de concentré de tantalite commercialisable (> 6 % Ta_2O_5) à partir des flux de rejets de la séparation en milieu dense (« SMD ») de la pegmatite CV5, à des taux comparables aux pairs dans l'industrie, soutenant la possibilité d'inclure la tantalite en tant que futur sous-produit.
- Dépôt de la demande nécessaire au prélèvement d'un échantillon en vrac souterrain dans le cadre d'un programme d'exploration avancée à CV5, ciblant la zone à haute teneur Nova, dans le but de réduire davantage les risques liés à l'exécution du projet.

B. Prospection

- Achèvement, au début de novembre, de la campagne de forage de 2025 de la Société à la propriété Shaakichiuwaanaan, visant un total de 57 024 m (245 trous) pour l'année civile et de 43 271 m (188 trous) pour l'exercice clos le 31 mars 2026.
- Découverte de nouvelles zones de lithium à CV4 et à CV12, découverte de nouvelles zones de césium à CV12 et à CV13 (Helios), et importants prolongements à CV5 et à CV13, qui s'étendent maintenant sur 5,0 km et 3,2 km, respectivement. En outre, les résultats de forage ont mis en évidence les teneurs en césium les plus hautes observées à ce jour dans la zone Vega, comme il a été annoncé le 3 février 2026.

C. Siège social

- Trésorerie de 174 M\$ au 31 mars 2026.
- Réalisation d'un placement d'actions accréditives et d'actions ordinaires d'environ 138 M\$. Le placement d'actions accréditives a pris la forme d'un placement privé de 6 992 255 actions ordinaires accréditives au prix de 9,30 \$ l'action ordinaire (ce qui représente une prime de 48 % sur le cours de clôture de l'action



ordinaire de la Société à la TSX avant le financement), pour un produit brut global de 65 M\$ (le « financement en actions accréditatives de 2026 »). La deuxième tranche se compose d'un appel public à l'épargne de 12 849 730 actions ordinaires au prix de 5,66 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut global de 73 M\$ (l'« appel public à l'épargne »).

- Acquisition auprès d'Azimut Exploration d'une participation de 100 % dans la propriété Pikwa couvrant, sur près de 10 km, un corridor de roches vertes très favorable qui s'étend immédiatement à l'ouest de la propriété Shaakichiuwaanaan, le projet phare de la Société, en contrepartie de l'émission de 841 916 actions ordinaires au prix de 3,68 \$ chacune.

D. Durabilité

- Dépôt d'une évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social (« EIES ») portant uniquement sur le lithium au projet CV5 aux gouvernements fédéral et provincial le 31 mars 2026.

E. Événements postérieurs au 31 mars 2026

- Émission de 2 095 745 actions ordinaires supplémentaires au prix de 5,66 \$ l'action ordinaire à l'intention de Volkswagen Finance Luxembourg S.A., une filiale de Volkswagen AG, conformément à la convention relative aux droits des investisseurs conclue avec la Société, pour un produit brut d'environ 11 862 000 \$, à la suite de l'émission d'actions dans le cadre du placement privé d'actions accréditatives et de l'appel public à l'épargne.

4. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2027

Avec l'achèvement et la publication de l'étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium, la Société poursuit plusieurs aspects clés visant à optimiser l'affectation du capital, à renforcer le profil économique du projet et à réduire les risques liés à son exécution :

1. Achèvement d'une étude de faisabilité optimisée pour CV5 vers la fin de 2026, intégrant le tantale en tant que précieux coproduit et d'autres optimisations du projet entrant dans le champ de l'EIES actuelle.
2. Achèvement, vers la fin de 2026, d'une évaluation économique préliminaire (CV5 + CV13) intégrant les paramètres économiques du lithium, du tantale et du césium.
3. Avancement continu des activités d'obtention de permis et de relations communautaires en vue d'une décision d'investissement finale d'ici la fin de l'année civile 2027.
4. Lancement et avancement du processus de financement du projet en 2026 et en 2027 en vue d'une décision d'investissement finale au cours de l'année civile 2027.
5. Évaluation et avancement de l'initiative d'échantillonnage en vrac par suite du dépôt de la demande ciblant le gisement souterrain afin d'améliorer la compréhension des caractéristiques géologiques de la zone à teneur élevée Nova et de valider les spécifications et la qualité des produits à grande échelle.
6. Renforcement de l'engagement avec les partenaires du secteur en aval, renforçant l'alignement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des matériaux de batteries et positionnant la Société pour de futures occasions d'approvisionnement et de collaboration stratégique.



7. Évaluation des cibles de prospection à fort potentiel afin de débloquent des ressources supplémentaires et d'optimiser l'échelle et la portée globales du projet Shaakichiuwaanaan.

Les perspectives de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 constituent des énoncés prospectifs. Pour de plus amples renseignements sur les énoncés prospectifs, se reporter à la rubrique 32 du présent rapport de gestion.

5. MISE À JOUR CONCERNANT LES PROJETS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

A. Achèvement d'une étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium à CV5

Le 20 octobre 2025, la Société a annoncé les résultats positifs de son étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium à CV5, ainsi qu'une première réserve minérale probable de 84,3 Mt à 1,26 % Li_2O (2,62 Mt d'équivalent carbonate de lithium) à CV5. Compte tenu d'un prix à long terme du spodumène de 1 221 \$ US/t (CS 5,5), le projet affiche une VAN après impôt (8 %) d'environ 1 594 M\$ (1 190 M\$ US) et un TRI après impôt d'environ 18,1 %. Au 18 juin 2026, le prix du spodumène était de 2 241 \$ US (CS 5,5). La Société a déposé un rapport technique conformément au Règlement 43-101 sur l'étude de faisabilité le 14 novembre 2025. L'achèvement de l'étude de faisabilité constitue une étape importante, car il s'agit d'une exigence du processus d'EIES au Québec et qu'il est donc essentiel de respecter le calendrier de la Société pour la mise en œuvre. Pour plus d'informations sur les prochaines étapes qui feront suite à l'achèvement de l'étude de faisabilité, voir la section 4 du présent rapport de gestion.

B. Infrastructure du site

Compte tenu de l'absence d'activités de prospection vers la fin du trimestre clos le 31 mars 2026 et dans un souci de préservation du capital, le camp de prospection a été hiverné en novembre 2025 et a été remis en service en mai 2026.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a officiellement déposé sa demande d'alimentation électrique pour le projet Shaakichiuwaanaan via le processus d'Hydro-Québec. La Société est d'avis que le projet est bien positionné pour obtenir l'alimentation électrique demandée du fait de sa proximité aux infrastructures d'Hydro-Québec et de son alignement sur les objectifs stratégiques du Québec en ce qui a trait au développement des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques.

C. Obtention de permis et planification environnementale

La Société a déposé l'EIES du projet Shaakichiuwaanaan le 31 mars 2026 auprès des gouvernements fédéral et provincial.

Le dépôt de l'EIES est une exigence réglementaire critique en vertu du chapitre 22 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (« CBJNQ ») et des processus de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (« AEIC »). Ce dépôt et l'étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium à CV5 forment les deux piliers du processus d'autorisation finale pour l'exploitation minière.

En vue du dépôt de l'EIES, la Société a eu des échanges techniques continus avec les autorités fédérales, qui ont commencé l'examen anticipé des chapitres préliminaires de l'EIES et des études techniques connexes. Ces échanges avaient pour but de faciliter la clarification des principaux éléments techniques et de soutenir un processus d'examen efficace après le dépôt officiel.



Par ailleurs, la Société a officiellement lancé le processus d'autorisation d'échantillonnage en vrac en déposant une demande auprès du Comité d'examen des répercussions environnementales et sociales (« COMEV »), décrivant un programme proposé d'échantillonnage en vrac souterrain au gisement CV5. L'échantillon en vrac proposé, qui pourrait atteindre 50 000 tonnes, vise à réduire davantage les risques liés à l'exécution du projet, à soutenir l'optimisation de la conception et à contribuer aux activités de validation technique et métallurgique. La Société s'attend à recevoir une réponse du COMEV dans les prochains mois.

Au cours de la période et dans l'éventualité de la réception d'une telle réponse du COMEV, la Société a préparé des demandes de permis visant les activités d'échantillonnage en vrac. La Société entend chercher à obtenir les autorisations du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (« MELCCFP ») et du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (« MRNF »), autorisations dont elle a besoin pour lancer le programme d'échantillonnage en vrac vers la fin de l'année civile 2026.

D. Possibilités pour les coproduits

Depuis le milieu de 2025, la Société a fait progresser les tests ciblés de traitement minéralurgique du tantale et du césium afin d'évaluer si certaines parties de l'importante ressource minérale de Li-Cs-Ta du projet pourraient permettre la récupération future de sous-produits ou de coproduits à l'aide de méthodes de traitement conventionnelles.

À la pegmatite CV5, des tests à l'échelle du banc d'essai ont démontré qu'il est possible d'extraire la tantalite (Ta) des fractions par séparation en milieu dense (« SMD ») au moyen de méthodes par gravité et par flottation. Les teneurs et les taux de récupération des concentrés étaient comparables à ceux annoncés par des établissements de pegmatite lithifère comparables où la tantalite est récupérée en tant que sous-produit. Les résultats indiquent qu'une partie importante du tantale se retrouve dans des matériaux autrement désignés comme déchets et que sa récupération ne nuira pas à la récupération du lithium. Sur la base de ces résultats, la Société poursuit ses essais afin de soutenir la conception d'un circuit complémentaire de récupération du tantale, qui fera l'objet d'une étude de faisabilité mise à jour au second semestre de l'année civile 2026.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, les premiers tests métallurgiques réalisés ont démontré avec succès la valorisation sélective de la pollucite (Cs) provenant de la zone de césium Vega de la pegmatite CV13 à l'aide du tri par transmission de rayons X (« XRT »). Les tests ont confirmé que le tri par XRT pouvait être mis en œuvre en tant que circuit complémentaire en amont du circuit de récupération du spodumène (Li) par SMD, sans compliquer de manière significative le schéma global. Au cours des trois derniers mois, les tests métallurgiques portant sur les débouchés du césium et du tantale en tant que coproduits ont bien avancé. Les résultats seront annoncés au second semestre de l'exercice.

Une fois terminée l'étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium à CV5, la Société a commencé à évaluer les possibilités de faire progresser et d'intégrer éventuellement les possibilités offertes par le césium dans les zones Rigel et Vega en tant que sous-produit ou que coproduit dans le cadre de la mise en valeur au sens large du projet Shaakichiuwaanaan. Ce travail comprend des discussions préliminaires avec certains utilisateurs finaux et acteurs de la chaîne d'approvisionnement afin de mieux comprendre les spécifications des produits, les exigences de qualification et les considérations relatives au traitement en aval du césium. Ces activités visent à définir la portée et le déroulement des futures études techniques et économiques.

La Société compte réaliser une EEP qui intégrera les paramètres économiques du lithium, du tantale et du césium (CV5 + CV13).



6. MISE À JOUR CONCERNANT LA DURABILITÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, la Société a poursuivi ses activités de consultation des parties prenantes et d'obtention de permis. Les efforts de consultation ont principalement porté sur la Nation crie de Chisasibi, la Société ayant organisé de nombreuses réunions et séances d'information avec le conseil de bande de Chisasibi, des organisations locales et des membres de la communauté. Ces discussions ont porté sur les principales conclusions de l'étude de faisabilité publiée en novembre 2025, les répercussions prévues du projet Shaakichiuwaanaan et les mesures d'atténuation proposées qui sont en voie d'intégration à l'EIES.

De plus, la Société a maintenu un dialogue continu avec les parties prenantes régionales, provinciales et fédérales ainsi qu'avec les autorités réglementaires afin de faire le point sur l'avancement du projet Shaakichiuwaanaan et de favoriser la progression des processus d'évaluation environnementale et d'obtention de permis. Ces activités de mobilisation font partie intégrante de l'engagement de la Société en faveur d'une communication transparente, de consultations constructives et d'un développement responsable du projet.

Conformément à l'objectif stratégique de la Société visant à promouvoir l'engagement inclusif auprès des communautés locales, environ 24 % de la main-d'œuvre employée dans le cadre du projet Shaakichiuwaanaan au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 était composée d'Autochtones, principalement des membres de la Nation crie de Chisasibi. Au cours de la même période, 29 % des dépenses d'approvisionnement de la Société ont été effectuées auprès d'entreprises et de coentreprises appartenant à des Autochtones. La Société a également poursuivi ses entretiens avec la Nation crie de Chisasibi concernant la mise sur pied de groupes de travail, dont un axé sur le développement économique local et l'approvisionnement, et un autre consacré à la formation et au développement des compétences. Ces groupes de travail visent à favoriser une compréhension commune des conditions de base et des éléments importants, à cerner les principaux risques et les lacunes dans les données, à évaluer les options d'atténuation et de surveillance, et à soutenir une prise de décision éclairée tout au long du développement du projet. Ils visent également à faciliter l'identification et le développement d'occasions d'affaires pour les entreprises appartenant à des Cris dans le cadre du projet Shaakichiuwaanaan et de sa chaîne d'approvisionnement, tout en favorisant la formation, l'éducation, l'emploi préférentiel et les possibilités d'avancement professionnel pour les membres de la Nation crie de Chisasibi, conformément aux priorités de la communauté et aux besoins en main-d'œuvre du projet.



7. DÉCLARATION DES RÉSERVES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101)

Le 20 octobre 2025, la Société a annoncé une première réserve minérale à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium, pour son projet Shaakichiuwaanaan. La réserve minérale fait partie de l'étude de faisabilité présentée dans un rapport technique conformément au Règlement 43-101 déposé sur SEDAR+ le 14 novembre 2025. La déclaration des réserves minérales est présentée dans le tableau suivant.

Déclaration des réserves minérales (Règlement 43-101) pour le projet Shaakichiuwaanaan (CV5)

Zone	Classement	Tonnes (t)	Teneur (% Li ₂ O)	Li ₂ O contenu (Mt)	Li contenu (Mt)	Equivalent-carbonate de lithium contenu (Mt)
Ciel ouvert	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	49 200 000	1,12	0,55	0,26	1,36
Souterraine	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	35 100 000	1,45	0,51	0,24	1,26
Total	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	84 300 000	1,26	1,06	0,49	2,62

- Les réserves minérales ont été estimées à l'aide des lignes directrices de l'ICM sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources minérales et des réserves minérales (29 novembre 2019) et des normes de définition de l'ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales (10 mai 2014). Elles sont également conformes au code JORC de 2012.
- La conception de la mine et l'estimation des réserves minérales ont été réalisées à un niveau approprié pour une étude de faisabilité. Les réserves minérales sont basées uniquement sur les ressources minérales indiquées. Les ressources minérales présumées contenues dans la conception de la mine ne sont pas incluses et sont classées comme déchets.
- Les réserves minérales sont estimées en utilisant un prix à long terme du lithium de 1 303 \$ US/t de concentré de spodumène à 5,5 % Li₂O et un taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain de 1,32.
- Carl Michaud, ing., MBA, est la personne qualifiée aux fins de cette estimation. L'estimation est en date du 11 septembre 2025.
- Les réserves minérales pour l'exploitation à ciel ouvert sont estimées à partir d'une teneur de coupure de 0,40 % Li₂O. Les matériaux marginaux à ciel ouvert contenant une teneur supérieure à 0,37 % Li₂O sont également inclus dans cette déclaration. Les réserves minérales pour l'exploitation souterraine sont estimées à partir d'une teneur de coupure de 0,70 %. Les tonnes souterraines contenant des matériaux d'une teneur supérieure à 0,37 % Li₂O sont également incluses dans la déclaration.
- L'équation suivante a été utilisée pour calculer le taux de récupération à la limite de coupure :

$$\text{Taux de récupération} = \frac{75 \times (1 - e^{-1,995 + \text{teneur d'alimentation en Li}_2\text{O}})}{100}$$

- Le ratio de découverte à ciel ouvert est de 3,40 et le facteur de dilution est de 2,0 % sur la base de la plus petite unité. Le taux de récupération de la mine à ciel ouvert est de 97 %.
- Le facteur de dilution externe moyen de la mine souterraine est de 12,7 %, dont 3,9 % pour la dilution due au remblayage et 8,8 % pour la dilution due à l'ELOS.
- Pour les réserves minérales souterraines, une largeur d'exploitation minimale de 5 m a été appliquée avec un taux de récupération de 90 % pour tous les chantiers d'extraction, tandis qu'un taux d'extraction de 100 % a été supposé pour tous les travaux de mise en valeur.
- Une approche par zone a été appliquée pour valider la viabilité économique de chaque zone du gisement en intégrant les investissements de maintien pour chaque zone dans l'analyse économique des réserves souterraines, de sorte que les groupes de chantiers d'extraction qui ne justifiaient pas les coûts d'aménagement nécessaires pour y accéder n'ont pas été convertis en réserves. Les chantiers souterrains situés dans le pilier central n'ont pas été convertis en réserves.



- La personne qualifiée/compétente est d'avis que l'estimation des réserves minérales est étayée par des travaux de conception, de planification et d'évaluation des coûts appropriés, présentés avec un niveau de détail suffisant pour une étude de faisabilité. Des facteurs modificateurs et des considérations économiques suffisants ont été appliqués à la ressource minérale indiquée pour en arriver à la réserve minérale probable. Ainsi, les réserves minérales sont déclarées à hauteur des réserves probables.
- L'oxyde de lithium (Li_2O), le lithium (Li) et l'équivalent carbonate de lithium contenus sont indiqués sans tenir compte du taux de récupération métallurgique.
- Le total peut ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

8. DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101) ET CIBLE DE PROSPECTION

A. Estimation des ressources minérales de juillet 2025

Le 20 juillet 2025, la Société a publié l'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiuwaanaan, qui comprend les pegmatites CV5 et CV13 ainsi que les zones de césium Rigel et Vega et est présentée dans le tableau ci-dessous. L'estimation des ressources minérales de juillet 2025 remplace l'estimation précédente, datée du 12 mai 2025.

L'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiuwaanaan, quatrième telle estimation concernant le projet, confirme encore une fois qu'il s'agit de la plus grande ressource minérale de pegmatite lithifère des Amériques et de l'une des dix plus importantes au monde, ainsi que de la plus grande ressource minérale connue de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde dans ses zones Rigel et Vega. Ces classements et ce contexte confirment la position du projet à titre d'actif de pegmatite minérale critique de catégorie mondiale.

L'estimation des ressources minérales de juillet 2025 comprend des ressources minérales qui présentent une longueur minéralisée collective de 6,9 km (4,6 km à CV5 et 2,3 km à CV13) et demeurent ouvertes aux deux extrémités le long de l'axe et en profondeur. Cette ressource minérale n'inclut donc pas les autres amas de pegmatite LCT connus sur la propriété Shaakichiuwaanaan, à savoir CV4, CV8, CV9, CV10, CV12, CV14 et CV15. Collectivement, cela témoigne d'un potentiel considérable de croissance des ressources, compte tenu de la poursuite des forages de prospection sur la propriété. L'estimation des réserves minérales de juillet 2025 est incluse dans un rapport technique conformément au Règlement 43-101 ayant été déposé sur SEDAR+ le 14 novembre 2025.

Déclaration des ressources minérales (Règlement 43-101) pour le projet Shaakichiuwaanaan

Pegmatite	Classement	Tonnes (t)	Li_2O (%)	Cs_2O (%)	Ta_2O_5 (ppm)	Ga (ppm)	Equivalent-carbonate de lithium contenu (Mt)
CV5 et CV13	Indiquées	107 991 000	1,40	0,11	166,00	66,00	3,75
	Présumées	33 380 000	1,33	0,21	155,00	65,00	1,09



Zone de césium	Classement	Tonnes (t)	Cs ₂ O (%)	Li ₂ O (%)	Ta ₂ O ₅ (ppm)	Cs ₂ O contenu (t)
Rigel	Indiquées	163 000	10,25	1,78	646	16 708
	Présumées	–	–	–	–	–
Vega	Indiquées	530 000	2,61	2,23	172	13 833
	Présumées	1 698 000	2,40	1,81	245	40 752
Rigel et Vega	Indiquées	693 000	4,40	2,12	283	30 541
	Présumées	1 698 000	2,40	1,81	245	40 752

- Les données sur les ressources minérales ont été préparées conformément au Règlement 43-101 et aux normes de définition de l'ICM (2014). Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique établie. Cette estimation des ressources minérales peut être affectée de manière significative par des questions liées à l'environnement, à l'obtention de permis, au domaine juridique, aux titres, à la fiscalité, au contexte sociopolitique, à la commercialisation, à la conjoncture économique ou à d'autres questions pertinentes.
- Todd McCracken, géo., directeur – Mines et géologie, Centre du Canada, de BBA Engineering Ltd., est la personne compétente indépendante en vertu du code JORC et la personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 aux fins de cette estimation des ressources. L'estimation est en date du 20 juin 2025 (jusqu'au trou de forage CV24-787).
- L'estimation a été réalisée au moyen des méthodes du carré de la distance inverse (ID²) et de krigeage ordinaire pour CV5 et de la méthode du carré de la distance inverse (ID²) pour CV13 dans le logiciel Leapfrog Edge, avec une ellipse de recherche basée sur l'anisotropie dynamique dans des districts spécifiques.
- Les composites de trous de forage ont une longueur de 1 m. Les blocs font 10 m × 5 m × 5 m et sont divisés en sous-blocs.
- Des formes conceptuelles d'exploitation minière souterraine et à ciel ouvert ont été appliquées comme contraintes à la déclaration des ressources minérales consolidées estimées pour démontrer les perspectives raisonnables d'extraction rentable à terme. Les teneurs de coupure pour les ressources à ciel ouvert sont de 0,40 % Li₂O à CV5 et à CV13, et de 0,60 % Li₂O à CV5 et de 0,70 % Li₂O à CV13 pour les ressources souterraines. Les ressources minérales à ciel ouvert et souterraines sont circonscrites en se basant sur un prix moyen à long terme pour le concentré de spodumène de 1 500 \$ US/tonne (6 % FAB Bécancour) et un taux de change de 0,70 \$ US/\$ CA.
- Les ressources minérales des zones Rigel et Vega se trouvent dans la forme conceptuelle d'exploitation minière à ciel ouvert de la pegmatite CV13 et sont donc incluses dans la déclaration des ressources minérales consolidées des pegmatites CV5 et CV13. Les zones Rigel et Vega ont été interprétées en utilisant comme contrainte une teneur de 0,50 % Cs₂O, choisie en se basant sur des scénarios analogues de traitement minéral et sur une analyse minéralogique indiquant que la pollucite est le principal minéral porteur de Cs présent.
- L'arrondissement peut faire que la somme des tonnages, des teneurs et du contenu en métal peut ne pas sembler exacte.
- Le tonnage et la teneur sont exprimés en unités métriques.
- Facteurs de conversion utilisés : Li₂O = Li × 2,153; équivalent-carbonate de lithium (c.-à-d. Li₂CO₃) = Li₂O × 2,473; Ta₂O₅ = Ta × 1,221; Cs₂O = Cs × 1,0602.
- La densité des blocs de pegmatite (à la fois pour CV5 et pour CV13) a été estimée à l'aide d'une fonction de régression linéaire (densité relative = 0,0674 (Li₂O % + 0,81 × B₂O₃ %) + 2,6202) obtenue avec une densité relative de champ et la teneur en Li₂O. Les blocs autres que de pegmatite se sont vu attribuer une densité relative fixe basée sur la valeur médiane de leur lithologie respective mesurée sur le terrain.
- Les ressources minérales incluent les réserves minérales.



B. Cible de prospection

En août 2024, la Société a défini une cible de prospection (d'environ 146 à 231 Mt à une teneur de 1,0 à 1,5 % Li_2O) pour le projet Shaakichiwaanaan, mettant en lumière une ressource lithifère potentielle de l'échelle d'un district. La cible de prospection est distincte de l'estimation des ressources minérales d'août 2024 (c'est-à-dire qu'elle ne l'inclut pas) et se limite au corridor de lithium CV ainsi qu'aux secteurs à proximité immédiate de la propriété Shaakichiwaanaan. Les estimations des ressources minérales publiées par la suite ont surtout abordé la conversion des ressources présumées en ressources indiquées, sans changement notable du volume total des ressources. Par conséquent, à la lumière de l'estimation des ressources minérales de juillet 2025, la portée de la cible de prospection déterminée est considérée comme demeurant pertinente.

La quantité et la teneur potentielles de la cible de prospection sont de nature conceptuelle. Il n'y a pas eu suffisamment de prospection pour définir des ressources minérales et il n'est pas certain que des travaux de prospection ultérieurs permettront de délimiter des ressources minérales sur la cible de prospection. La cible de prospection a été établie en se basant sur l'interprétation d'un ensemble consolidé de données incluant des descriptions et des résultats d'analyse d'échantillons de roches en surface, de la cartographie et des descriptions d'affleurements, des journaux de sondage et des résultats d'analyse d'échantillons de carottes de forage, des levés géophysiques et des données de télédétection.

La cible de prospection a été définie par BBA Engineering Ltd. (« BBA »), consultant indépendant de la Société, et présentée conformément au Règlement 43-101 ainsi qu'à la clause 17 du Code JORC, en date du 5 août 2024.

La cible de prospection a été présentée dans le cadre d'une approche visant à évaluer la richesse potentielle du projet ou le potentiel d'y trouver davantage de ressources minérales de pegmatite lithifère, sous réserve de futurs travaux de prospection fructueux sur la propriété et au-delà de celles qui y ont déjà été définies.

La Société a l'intention de tester la validité de la cible de prospection sur une période de plusieurs années. La méthode de prospection principale consistera en un forage au diamant systématique (carottage de calibre NQ) ciblant les groupes de pegmatite à spodumène connus et les corridors situés entre ceux-ci, lesquels, ensemble, constituent le fondement de la cible de prospection.

9. MISE À JOUR CONCERNANT LA PROSPECTION

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, aucun programme de prospection minière sur le terrain n'a été mené à terme à l'une ou l'autre des propriétés de la Société. Cependant, les résultats des analyses réalisées au cours de la campagne de l'exercice 2026 pour le lithium et le césium visant le dernier jeu de trous de forage ont été annoncés.

Les résultats de forage annoncés pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comprennent :

- Larges intersections de forage intercalaire à teneur élevée en lithium et en césium dans la zone Vega :
 - 55,0 m à 2,58 % Li_2O , incluant 29,9 m à 4,11 % Li_2O (CV25-1006).
 - 24,7 m à 4,00 % Li_2O , incluant 7,0 m à 6,04 % Li_2O (CV25-1017A).
 - 28,0 m à 8,05 % Cs_2O , incluant 18,3 m à 11,84 % Cs_2O (CV25-948).
 - 18,2 m à 7,13 % Cs_2O , incluant 3,0 m à 23,63 % Cs_2O (CV25-1023).



- Nouvelle zone à haute teneur en lithium et en césium (« Helios ») découverte près de la surface à la pegmatite CV13 :
 - 8,8 m à 2,97 % Li_2O , incluant 5,4 m à 4,60 % Li_2O (CV25-984).
 - 6,4 m à 2,61 % Li_2O , incluant 4,1 m à 3,94 % Li_2O (CV25-977).
 - 1,0 m à 21,52 % Cs_2O (CV25-975).
 - 4,9 m à 3,65 % Cs_2O , incluant 1,7 m à 6,14 % Cs_2O (CV25-979).
- Nouvelles intersections de forage bien minéralisées en lithium à la pegmatite CV4 :
 - 15,0 m à 1,07 % Li_2O (CV25-985).
 - 12,0 m à 1,42 % Li_2O (CV25-1002B).

Une fois les derniers résultats de forage de la campagne de 2025 reçus, l'équipe technique a poursuivi, au cours du trimestre, l'intégration des ensembles de données dans les modèles géologiques pour CV5 et CV13. Ces modèles révisés serviront de base à une étude de faisabilité actualisée pour la pegmatite CV5, avec l'ajout du tantale comme coproduit, ainsi qu'à une étude de préfaisabilité pour l'ensemble du projet, incluant le lithium, le césium et le tantale.

10. PARTICIPATIONS DANS DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

A. Propriété Shaakichiuwaanaan – Québec, Canada

La propriété Shaakichiuwaanaan est composée de 463 droits exclusifs d'exploration (« DEE »), anciennement appelés concessions minières désignées sur carte (« CDC »), qui couvrent une superficie d'environ 23 710 hectares. La Société détient une participation de 100 % dans la propriété Shaakichiuwaanaan. Innova Lithium Inc., filiale en propriété exclusive de la Société, a enregistré le titre de propriété des 463 concessions.

B. Propriété aux États-Unis – Idaho, États-Unis

La Société détient une participation de 100 % dans une propriété aux États-Unis appelée propriété Freeman Creek, initialement composée de 76 concessions couvrant environ 635,4 hectares, située en Idaho, aux États-Unis. Metals Nevada Corporation, filiale américaine entièrement détenue de la Société, a enregistré le titre de propriété des 76 concessions.

C. Autres propriétés au Québec – Québec, Canada

Le terme « propriétés au Québec » désigne toutes les propriétés, autres que la propriété Shaakichiuwaanaan (c'est-à-dire les propriétés Pontois, Pontax, Lac du Beryl, Eastmain et Pikwa), qui sont situées dans la région de la Baie-James, au Québec (Canada). 14352891 Canada inc., filiale en propriété exclusive de la Société, a enregistré le titre de propriété de tous les DEE composant ces propriétés, à l'exception de la propriété Pikwa. Le transfert du titre de propriété enregistré visant la propriété Pikwa à 14352891 Canada inc. est en cours.

La propriété Pikwa, acquise le 28 novembre 2025, se compose d'une participation de 100 % dans 509 DEE totalisant 26 090 hectares. Elle est assujettie à une redevance sur le RNF de 2 %.

Pour une analyse exhaustive et une description des propriétés minières liés à la Société, se reporter à la rubrique « Description de l'activité » de la notice annuelle la plus à jour de la Société, datée du 19 juin 2026, qui est disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au. Cette rubrique est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.



11. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026 sont les suivantes :

	Propriété Shaakichiu- waanaan Québec (Canada)	Propriétés au Québec Québec (Canada)	Propriété aux États-Unis Idaho (États-Unis)	Total
	\$	\$	\$	\$
Coûts d'acquisition				
Solde au 31 mars 2025	7 750 000	3 780 000	898 000	12 428 000
Ajouts	11 000	3 098 000	—	3 109 000
Solde au 31 mars 2026	7 761 000	6 878 000	898 000	15 537 000
Charges de prospection et d'évaluation				
Solde au 31 mars 2025	172 672 000	758 000	1 007 000	174 437 000
Ajouts				
Études	16 286 000	—	—	16 286 000
Transport et hébergement	13 999 000	47 000	—	14 046 000
Amortissement	11 142 000	—	—	11 142 000
Dépenses de forage	7 924 000	—	—	7 924 000
Services et dépenses en géologie	6 064 000	119 000	34 000	6 217 000
Autres projets géologiques et autres	5 052 000	4 000	—	5 056 000
Analyses et tests	775 000	15 000	—	790 000
Total des ajouts	61 242 000	185 000	34 000	61 461 000
Crédits d'impôt remboursables	(2 372 000)	—	—	(2 372 000)
Solde au 31 mars 2026	231 542 000	943 000	1 041 000	233 526 000
Total au 31 mars 2025	180 422 000	4 538 000	1 905 000	186 865 000
Total au 31 mars 2026	239 303 000	7 821 000	1 939 000	249 063 000

Le terme « propriétés au Québec » désigne toutes les propriétés, autres que la propriété Shaakichiuwaanaan, qui sont situées au Québec (c'est-à-dire les propriétés Pikwa, Pontois, Pontax, Lac du Beryl et Eastmain).

A. Coûts d'acquisition

Le 28 novembre 2025, la Société a amélioré sa position foncière immédiatement à l'ouest de la propriété Shaakichiuwaanaan par l'acquisition d'une participation de 100 % dans la propriété Pikwa, située dans la région de la Baie-James. La Société a émis 841 916 actions ordinaires de son capital-actions au prix de 3,68 \$ par action ordinaire, pour un coût d'acquisition total de 3 098 000 \$. Le lot de concessions minières est assujéti à une redevance sur le RNF de 2 %. Outre ces coûts d'acquisition, la Société n'a pas engagé de dépenses significatives à l'égard de ses autres propriétés. Les concessions minières de toutes les autres propriétés sont en règle.

**B. Charges de prospection et d'évaluation**

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a inscrit un montant de 61 242 000 \$ dans les actifs de prospection et d'évaluation à sa propriété Shaakichiuwaanaan. Les ajouts les plus importants de la période sont les suivants :

- Les coûts supplémentaires de 16 286 000 \$ liés aux études comprennent essentiellement des coûts associés aux études environnementales et techniques de 7 882 000 \$ et de 8 404 000 \$, respectivement. Les coûts associés aux études environnementales sont liés au dépôt de l'EIES, principalement au titre d'activités d'obtention de permis et de travaux environnementaux réalisés tout au long de l'exercice. L'étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium à CV5 a maintenant pris fin, et les coûts connexes reflètent les travaux d'ingénierie et les travaux techniques finaux nécessaires à sa finalisation. Ce montant comprend également les coûts nouvellement engagés au titre de l'avancement d'une étude de faisabilité mise à jour et optimisée pour CV5, y compris l'évaluation du tantale en tant que coproduit, ainsi que de la préparation d'une évaluation économique préliminaire (CV5 + CV13) intégrant les paramètres économiques du lithium, du tantale et du césium.
- Les dépenses de transport et d'hébergement ont totalisé 13 999 000 \$ pour la période. Ces dépenses reflètent les charges d'exploitation relatives à l'exploitation du camp de prospection de la Société au cours de la période. Elles comprennent l'hébergement, les repas, les services publics et les services de soutien nécessaires au personnel sur place et au maintien des activités de prospection. Les dépenses de transport tiennent compte d'un montant de 3 870 000 \$ engagé pour des services d'hélicoptère, nécessaires pour accéder aux principaux sites de prospection, notamment CV12 et CV13, qui ne sont pas reliés à la route d'exploration quatre saisons, de même que d'un montant de 739 000 \$ consacré aux vols affrétés afin de transporter les employés et les entrepreneurs vers et depuis le site du projet. Puisque le site a été hiverné pour une période de cinq mois pendant l'exercice 2026, les activités y étaient limitées, ce qui a entraîné une baisse marquée des activités de prospection pour le trimestre clos le 31 mars 2026.
- Les dépenses de forage et de géologie se sont respectivement établies à 7 924 000 \$ et à 6 064 000 \$. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a effectué des forages sur quelque 43 000 m à Shaakichiuwaanaan, contre 90 000 m pour l'exercice précédent.
- L'amortissement a totalisé 11 142 000 \$ pour la période au titre du camp de prospection et de la route d'exploration quatre saisons temporaire. L'amortissement est inscrit aux actifs de prospection et d'évaluation, puisque le projet Shaakichiuwaanaan n'est pas en exploitation.
- La Société a constaté des crédits d'impôt pour l'exploration de 2 372 000 \$ attribuables aux frais d'exploration admissibles qui ont été engagés pour l'exercice clos le 31 mars 2026 et qui n'ont pas fait l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditives.

Les activités de prospection devraient reprendre dans les prochains mois, à mesure que les programmes de travail s'intensifieront lorsque les dépenses prévues dans le cadre du financement en actions accréditives de 2026 commenceront à être engagées.



12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 mars 2026, la Société possédait les immobilisations corporelles suivantes :

	Camp de prospection	Obligation liée à la mise hors service	Route d'exploration quatre saisons temporaire	Machines, matériel et autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2025	34 730 000	4 111 000	33 469 000	3 372 000	75 682 000
Ajouts	155 000	(140 000)	—	246 000	261 000
Crédits d'impôt remboursables	—	—	(9 460 000)	—	(9 460 000)
Solde au 31 mars 2026	34 885 000	3 971 000	24 009 000	3 618 000	66 483 000
Amortissement cumulé					
Solde au 31 mars 2025	3 337 000	458 000	2 499 000	660 000	6 954 000
Amortissement	6 609 000	769 000	3 348 000	643 000	11 369 000
Solde au 31 mars 2026	9 946 000	1 227 000	5 847 000	1 303 000	18 323 000
Valeur comptable nette					
Au 31 mars 2025	31 393 000	3 653 000	30 970 000	2 712 000	68 728 000
Au 31 mars 2026	24 939 000	2 744 000	18 162 000	2 315 000	48 160 000

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a comptabilisé, puis perçu un crédit d'impôt remboursable de 9,5 M\$ au titre des frais d'exploration admissibles engagés pour la route d'accès quatre saisons temporaire. La réception du crédit d'impôt de 9,5 M\$ après la clôture de l'exercice a renforcé la situation de trésorerie de la Société.



13. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES

Les activités d'exploitation ont encore une fois augmenté au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 et découlent d'une hausse de la demande de lithium et de l'intérêt pour celui-ci en tant que minéral essentiel pour le passage à une énergie propre.

Les principales informations financières annuelles de la Société présentées dans le tableau suivant doivent être lues en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2026, 2025 et 2024, y compris les notes annexes, qui ont été dressés conformément aux IFRS.

	31 mars 2026	31 mars 2025	31 mars 2024
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	174 227 000	101 173 000	73 004 000
Fonds de roulement ¹	153 504 000	85 936 000	53 103 000
Fonds de roulement ¹ , à l'exclusion du passif au titre de la prime sur les actions accréditives	180 295 000	96 684 000	53 103 000
Actifs de prospection et d'évaluation	249 063 000	186 865 000	111 927 000
Immobilisations corporelles	48 160 000	68 728 000	52 327 000
Total de l'actif	491 931 000	366 629 000	247 916 000
Total des passifs financiers non courants	—	—	—
Total des passifs non courants	27 774 000	26 291 000	14 142 000
(Perte) bénéfice de la période	(11 075 000)	(6 291 000)	2 607 000
Résultat de base par action	(0,07)	(0,04)	0,02
Résultat dilué par action	(0,07)	(0,04)	0,02

¹ Le fonds de roulement correspond aux actifs courants moins les passifs courants.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et le fonds de roulement ont augmenté d'une période à l'autre en raison des efforts de financement de la Société, principalement le financement en actions accréditives de 2026, l'appel public à l'épargne de l'exercice considéré, les placements privés de Volkswagen et d'Albemarle Corporation (« Albemarle »), ainsi que de multiples placements d'actions accréditives réalisés au cours des trois derniers exercices. L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été compensée par les investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation, lesquels ont affiché une augmentation marquée qui reflète les programmes de prospection intensifs de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025 et les coûts connexes (principalement les dépenses de forage et de géologie, de transport et d'hébergement), afin d'appuyer la publication d'une première estimation des ressources minérales, deux mises à jour consécutives, la réalisation d'une EEP, une étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium à CV5 et un rapport sur l'EIES. Les immobilisations corporelles ont diminué, la Société ayant mené à terme la construction du camp de prospection et de la route d'exploration quatre saisons à l'exercice 2025. Les passifs non courants sont principalement associés à l'impôt différé découlant des frais d'exploration au Canada admissibles (« FECA ») auxquels la Société a renoncé en faveur des investisseurs en actions accréditives.

La perte nette de la période close le 31 mars 2026 est principalement attribuable à certains éléments hors trésorerie. De plus amples informations sur le résultat de base et le résultat dilué par action sont présentées plus loin à la rubrique 17.



14. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025 :

	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 mars 2026	31 mars 2025	Variation	31 mars 2026	31 mars 2025	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
Frais généraux et frais d'administration						
Rémunération fondée sur des actions	3 451 000	1 456 000	137 %	8 117 000	7 661 000	6 %
Salaires, avantages sociaux et frais de gestion	1 842 000	378 000	387 %	5 779 000	4 581 000	26 %
Honoraires professionnels et de services-conseils	1 016 000	459 000	121 %	4 072 000	2 435 000	67 %
Frais de soutien aux activités	511 000	81 000	531 %	1 958 000	2 118 000	(8) %
Relations avec les investisseurs et développement des affaires	194 000	254 000	(24) %	1 063 000	1 032 000	3 %
Déplacements	302 000	323 000	(7) %	930 000	1 581 000	(41) %
Frais d'agent des transferts et de dépôt	104 000	84 000	24 %	402 000	432 000	(7) %
Total des frais généraux et frais d'administration	(7 420 000)	(3 035 000)	144 %	(22 321 000)	(19 840 000)	13 %
Autres produits (charges)						
Produit au titre de la prime sur les actions accréditives	434 000	4 385 000	(90) %	11 182 000	22 154 000	(50) %
Produit d'intérêts	884 000	788 000	12 %	2 548 000	3 423 000	(26) %
Variation de la juste valeur des actions inscrites	(307 000)	(330 000)	(7) %	1 567 000	(330 000)	(575) %
Profit sur la sortie d'actifs de prospection et d'évaluation	—	—	— %	—	152 000	(100) %
Autres charges financières	(41 000)	(339 000)	(88) %	(727 000)	(339 000)	114 %
(Perte) bénéfice avant impôt	(6 450 000)	1 469 000	(539) %	(7 751 000)	5 220 000	(248) %
Impôt sur le résultat						
Recouvrement (charge) d'impôt différé	563 000	(2 167 000)	(126) %	(3 306 000)	(11 517 000)	(71) %
Perte de la période	(5 887 000)	(698 000)	743 %	(11 057 000)	(6 297 000)	76 %
Autres éléments du résultat global						
Écart de conversion	6 000	(4 000)	(250) %	(18 000)	6 000	(400) %
Résultat global de la période	(5 881 000)	(702 000)	738 %	(11 075 000)	(6 291 000)	76 %
Perte par action						
De base et diluée	(0,03)	(0,00)		(0,07)	(0,04)	

A. Perte nette

La perte nette s'est établie à 5 887 000 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026, contre 698 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette s'est établie à 11 057 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026, contre 6 297 000 \$ pour l'exercice précédent. Les écarts les plus importants d'une période à l'autre sont présentés ci-après.

**B. Frais généraux et frais d'administration**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 7 420 000 \$, comparativement à 3 035 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice, ces frais ont augmenté, passant de 19 840 000 \$ à 22 321 000 \$.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, la rémunération fondée sur des actions a totalisé 3 451 000 \$, soit une hausse par rapport à 1 456 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice, cette charge hors trésorerie a été portée de 7 661 000 \$ à 8 117 000 \$. La hausse de la rémunération fondée sur des actions s'explique avant tout par une attribution spéciale hors trésorerie et non récurrente de maintien en poste sous forme d'options d'achat d'actions, d'UAR et d'UAP, octroyée en décembre 2025.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les salaires, avantages sociaux et frais de gestion ont totalisé 1 842 000 \$, par rapport à 378 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice, ces charges se sont élevées à 5 779 000 \$, contre 4 581 000 \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation reflète l'incidence combinée de la hausse de l'effectif et de la rémunération incitative à court terme liée à la performance.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les honoraires professionnels et de services-conseils ont totalisé 1 016 000 \$, contre 459 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice, ces frais ont augmenté, passant de 2 435 000 \$ à 4 072 000 \$. Cette augmentation reflète principalement les frais de services-conseils stratégiques et les coûts de soutien externe engagés dans le cadre des initiatives de développement continu des affaires de la Société, notamment la mobilisation de partenaires stratégiques potentiels au sein des chaînes de valeur des matériaux de batteries et des minéraux critiques, ainsi que le soutien à la progression de la Société vers la phase de mise en valeur du projet. Ces efforts comprennent également l'évaluation des possibilités de maximisation de la valeur du projet Shaakichiuwaanaan au sens large au moyen de ses coproduits potentiels (soit le tantalum et le césium). Cette augmentation reflète également les services professionnels liés à la conformité inhérents au fonctionnement d'une société cotée en bourse, principalement motivés par les exigences d'information réglementaires au Canada et en Australie, y compris l'obligation de produire des rapports techniques. En outre, la Société a engagé des coûts plus élevés au titre des activités de relations gouvernementales, dans le but de renforcer la mobilisation des principales parties prenantes et de soutenir l'avancement de ses projets dans le respect de cadres réglementaires et politiques en évolution.

En outre, cette augmentation reflète les coûts liés au recrutement et à l'intégration d'employés clés dont l'expertise est essentielle pour soutenir le développement des affaires et les initiatives de croissance stratégique de la Société.

Les frais de déplacement ont considérablement diminué par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison d'un nombre réduit de visites de sites et d'une diminution du nombre de voyages nécessaires pour des événements externes.

C. Autres produits

Lors de la conclusion d'un financement en actions accréditives, la Société constate un passif au titre de la prime sur les actions accréditives à hauteur de l'écart entre le prix des actions ordinaires accréditives et la juste valeur des actions ordinaires de la Société au moment de l'émission des actions. Ce passif est réduit des coûts d'émission d'actions attribués à la composante accréditive du placement privé. Le passif au titre de la prime sur les actions accréditives est par la suite amorti sur les périodes au cours desquelles les fonds sont affectés à des frais d'exploration au Canada admissibles (« FECA »), donnant lieu à la comptabilisation d'un produit hors trésorerie au titre de la prime sur les actions accréditives.



Le produit au titre de la prime sur les actions accréditatives a totalisé 434 000 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026, comparativement à 4 385 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, ce produit s'est élevé à 11 182 000 \$, contre 22 154 000 \$ pour l'exercice précédent. La diminution traduit essentiellement le fait que la totalité du produit du placement privé en actions accréditatives de 2024 avait été utilisé à la fin d'octobre 2025. La Société a par la suite réalisé le financement accréditif de 2026 et a commencé à engager des frais d'exploration admissibles en mars 2026. En conséquence, pendant une période d'environ quatre mois, aucuns fonds accréditifs n'étaient disponibles et, donc, aucun produit au titre de la prime correspondant n'a été comptabilisé.

Le profit lié aux actions inscrites reflète la variation de la juste valeur des titres de capitaux propres détenus par la Société au cours de la période de présentation de l'information financière. Pour de plus amples renseignements sur ces titres, veuillez consulter la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

Le produit d'intérêts a totalisé 884 000 \$ et 2 548 000 \$, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2026 (788 000 \$ et 3 423 000 \$, respectivement, pour les périodes comparatives). Ce produit découle des intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie des comptes bancaires d'exploitation de la Société. L'augmentation du produit d'intérêts pour le trimestre considéré s'explique en grande partie par les financements de 138 M\$ réalisés à la fin de février 2026, qui ont donné lieu à une hausse des soldes de trésorerie moyens pour le trimestre. La diminution globale du produit d'intérêts annuel est surtout attribuable à la baisse des soldes de trésorerie moyens pendant la majeure partie de l'exercice, jumelée à la conjoncture macroéconomique actuelle, dans le cadre de laquelle la Banque du Canada a abaissé son taux directeur, ce qui a incité les banques commerciales à ajuster leurs taux en conséquence.

Les autres charges financières sont principalement constituées des charges d'intérêts accumulées sur les fonds accréditifs non dépensés, conformément aux lois fiscales applicables, ainsi que des fluctuations découlant des variations des taux de change.

D. Impôt sur le résultat

La Société inscrit à l'actif les FECA dans ses états financiers; cependant, d'un point de vue fiscal, les FECA font l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditatives qui ont participé aux financements par actions antérieurs. Ainsi, la Société ne pourra pas réduire son résultat imposable futur avec les déductions d'impôt connexes. En conséquence, elle comptabilise un passif d'impôt différé et une charge d'impôt différé hors trésorerie correspondante.

Le recouvrement d'impôt différé du trimestre clos le 31 mars 2026 a totalisé 563 000 \$ (charge d'impôt différé de 2 167 000 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025). Ce recouvrement n'a pas d'effet sur la trésorerie. La charge d'impôt différé a totalisé 3 306 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (11 517 000 \$ pour l'exercice précédent). La charge d'impôt différé est principalement attribuable aux FECA auxquels la Société a renoncé en faveur des investisseurs en actions accréditatives.



15. SITUATION FINANCIÈRE

	31 mars 2026 \$	31 mars 2025 \$	Variation %
ACTIF			
Actifs courants	192 292 000	110 187 000	75 %
Actifs de prospection et d'évaluation	249 063 000	186 865 000	33 %
Immobilisations corporelles	48 160 000	68 728 000	(30) %
Dépôts	346 000	346 000	– %
Actions inscrites	2 070 000	503 000	312 %
Total de l'actif	491 931 000	366 629 000	34 %
PASSIF			
Passifs courants	38 788 000	24 251 000	60 %
Obligations liées à la mise hors service	4 150 000	4 180 000	(1) %
Obligations locatives	133 000	241 000	(45) %
Impôt différé	23 491 000	21 870 000	7 %
Total du passif	66 562 000	50 542 000	32 %
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	431 556 000	319 981 000	35 %
Réserves	31 457 000	22 675 000	39 %
Cumul des autres éléments du résultat global	(11 000)	7 000	(257) %
Déficit	(37 633 000)	(26 576 000)	42 %
Total des capitaux propres	425 369 000	316 087 000	35 %
Total du passif et des capitaux propres	491 931 000	366 629 000	34 %

A. Actif

La hausse des actifs courants traduit l'incidence du financement en actions accréditives et de l'appel public à l'épargne, déduction faite des investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation à long terme.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, les actifs de prospection et d'évaluation ont augmenté en raison des vastes campagnes de forage dont il est question à la rubrique 10 du présent rapport de gestion. Outre le forage, les coûts de prospection et d'évaluation ont également englobé les coûts de géologie, d'études, de transport et d'hébergement essentiels à l'achèvement de l'étude de faisabilité en octobre 2025, au dépôt du rapport sur l'EIES en mars 2026, ainsi qu'à la publication future d'une étude de faisabilité mise à jour et d'une EEP en 2026, comme il est expliqué à la rubrique 4 du présent rapport de gestion.

Les investissements en immobilisations corporelles de l'exercice clos le 31 mars 2026 ont été négligeables, la Société ayant mené à terme la construction de son camp de prospection et de la route d'exploration quatre saisons temporaire à l'exercice précédent. La baisse en regard de l'exercice précédent s'explique principalement par la charge d'amortissement de 11 369 000 \$ comptabilisée pour la période. Elle traduit également la comptabilisation d'un crédit d'impôt pour l'exploration remboursable de 9 460 000 \$, comme il est expliqué à la rubrique 12 du présent rapport de gestion.



Les actifs non courants de la Société comprennent des actions de Loyal Metals Ltd., acquises à la suite de la vente de ses concessions dans les Territoires du Nord-Ouest à l'exercice 2025. L'augmentation de 312 % reflète la réévaluation de ces actions en raison d'une augmentation de leur juste valeur.

B. Passif

L'augmentation des passifs courants est principalement due à la comptabilisation d'un passif hors trésorerie lié à la prime sur les actions accréditatives découlant du placement privé réalisé au quatrième trimestre de l'exercice considéré. Ce facteur a été contrebalancé en partie par la diminution des dettes fournisseurs et charges à payer traduisant la réduction des activités de prospection pendant que le site était hiverné.

Les obligations liées à la mise hors service sont restées largement inchangées pour la période, étant donné qu'il n'y a pas eu de modifications ou d'ajouts importants à l'infrastructure du site qui pourraient avoir une incidence importante sur les coûts de restauration futurs.

Les passifs non courants comprennent un passif d'impôt différé de 23 491 000 \$ (21 870 000 \$ au 31 mars 2025) principalement lié à la différence permanente associée à l'inscription à l'actif des FECA ayant fait l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditatives.

C. Capitaux propres

Au cours de la période, la Société a tiré un produit brut global d'environ 138 M\$ du financement en actions accréditatives de 2026 et de l'appel public à l'épargne, alors qu'à l'exercice clos le 31 mars 2025, elle avait tiré un produit de 69 M\$ d'un investissement stratégique avec Volkswagen.

Le financement se compose d'un appel public à l'épargne d'actions ordinaires de 73 M\$ au prix de 5,66 \$ l'action ordinaire et d'un placement privé de 65 M\$ au prix de 9,30 \$ l'action ordinaire, ce qui représente une prime de 48 % par rapport au dernier cours de l'action de la Société. Le produit devrait être affecté à la réalisation d'une étude de faisabilité mise à jour sur le gisement CV5, intégrant le tantalum en tant que coproduit, ainsi qu'à l'évaluation économique préliminaire (CV5 + CV13) portant sur le lithium, le tantalum et le césium.

En outre, la hausse des capitaux propres traduit l'émission d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition de la propriété Pikwa, ainsi que le règlement en trésorerie de certains éléments de rémunération et d'attributions fondées sur des actions.

Des frais d'émission d'actions de 7,5 M\$ ont été comptabilisés en lien avec les financements réalisés en 2026, une tranche ayant été attribuée au capital-actions et une autre tranche au passif au titre de la prime sur les actions accréditatives.

Dans l'ensemble, la croissance du total des capitaux propres reflète à la fois l'ampleur des activités de financement réalisées au cours de l'exercice considéré et la capacité continue de la Société de financer sa stratégie de prospection et de mise en valeur par le biais des capitaux propres.



16. FLUX DE TRÉSORERIE

Comme elle est en phase de prospection, la Société ne génère pas d'entrées de trésorerie et ne prévoit pas en générer au cours de l'exercice 2027. Pour le moment, les intérêts miniers de la Société ne génèrent aucun flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation.

Le tableau suivant résume les variations des flux de trésorerie :

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 mars 2026	31 mars 2025	31 mars 2026	31 mars 2025
	\$	\$	\$	\$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu du fonds de roulement	(3 280 000)	(1 121 000)	(12 500 000)	(8 999 000)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	2 536 000	2 659 000	4 960 000	2 385 000
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(744 000)	1 538 000	(7 540 000)	(6 614 000)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(7 851 000)	(14 217 000)	(52 430 000)	(107 032 000)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	131 416 000	70 151 000	133 000 000	141 803 000
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	122 821 000	57 472 000	73 030 000	28 157 000
Effet des taux de change sur la trésorerie	144 000	2 000	24 000	12 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	51 262 000	43 699 000	101 173 000	73 004 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	174 227 000	101 173 000	174 227 000	101 173 000

A. Activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 744 000 \$, contre des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 1 538 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 7 540 000 \$, contre 6 614 000 \$ pour l'exercice précédent.

L'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le trimestre est essentiellement due à l'augmentation des frais généraux et frais d'administration. Pour l'exercice, la hausse des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation traduit également l'augmentation des frais généraux et frais d'administration, neutralisée en partie par les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. L'augmentation des frais généraux et frais d'administration s'explique par la croissance continue des activités de la Société alors qu'elle avance le projet Shaakichiuwaanaan et évalue les possibilités de maximisation de la valeur grâce aux coproduits potentiels, y compris le tantalum et le césium. Des coûts plus élevés ont été engagés pour soutenir l'expansion de l'effectif de la Société, rehausser les démarches de relations communautaires et gouvernementales, et accroître la mobilisation des parties prenantes et les activités de développement des affaires.



B. Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de la Société se sont établies à 7 851 000 \$, contre 14 217 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de la Société se sont établies à 52 430 000 \$, contre 107 032 000 \$ pour l'exercice précédent.

Les investissements de la Société pour l'exercice considéré sont essentiellement constitués de frais de prospection inscrits aux actifs de prospection et d'évaluation. Cependant, environ le tiers des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour la période comparative était lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles (telles que le camp de prospection et la route d'exploration quatre saisons temporaire). Ces investissements ne sont pas récurrents par nature, ce qui explique la majeure partie de la diminution pour la période considérée. De plus, les activités de prospection ont été minimales au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, ce qui s'explique par l'achèvement du programme de forage et de l'étude de faisabilité au cours des trimestres précédents, facteur qui a également contribué à la baisse des dépenses d'investissement de la Société au cours de cette période. Cette diminution a été partiellement compensée par des coûts liés aux études plus élevés engagés dans le cadre de l'étude de faisabilité mise à jour dont l'achèvement est prévu vers la fin de 2026, de la publication de l'EIES, ainsi que des coûts associés à l'étude de faisabilité mise à jour pour CV5 et à l'évaluation économique préliminaire (CV5 + CV13) portant sur le lithium, le tantale et le césium.

C. Activités de financement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 131 416 000 \$, contre 70 151 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 133 000 000 \$, contre 141 803 000 \$ pour l'exercice précédent.

La variation s'explique d'abord et avant tout par le calendrier des activités de financement. Pour l'exercice considéré, la Société a mobilisé la majorité de ses capitaux au quatrième trimestre par le biais de la clôture du financement en actions accréditives de 2026 et de l'appel public à l'épargne pour un produit brut global d'environ 138 M\$. En revanche, à l'exercice précédent, la Société avait réalisé un placement privé d'actions accréditives pour un produit brut global d'environ 75 M\$, alors qu'un placement privé stratégique distinct pour un produit brut global d'environ 69 M\$ avait été réalisé au quatrième trimestre.



Le tableau suivant présente, au 31 mars 2026, la manière dont la Société a utilisé ces sommes, tout écart par rapport à l'emploi prévu des fonds, ainsi que l'affectation du produit des financements antérieurs pour le trimestre clos le 31 mars 2026.

Financement	Emploi prévu du produit affecté	Produit affecté (\$)	Emploi réel du produit (31 mars 2026) (\$)	Variation par rapport à l'emploi prévu du produit	Explication et incidence
Placement privé et appel public à l'épargne pour un produit d'environ 73 000 000 \$ (19 février 2026)	Étude de faisabilité de CV5 EEP de CV13 Fins générales de l'entreprise	72 729 000 \$	3 978 000 \$	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé d'actions ordinaires accréditives pour un produit d'environ 65 000 000 \$ (19 février 2026)	Dépenses minières de minéral critique admissibles	65 000 000 \$	— \$	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé de Volkswagen pour un produit d'environ 68 900 000 \$ (21 janvier 2025)	Programme de développement du projet Shaakichiuwaanaan Fins générales de l'entreprise	68 900 000 \$	28 424 000 \$	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé d'actions ordinaires accréditives pour un produit d'environ 75 000 000 \$ (30 mai 2024)	Dépenses minières de minéral critique admissibles	75 000 000 \$	75 000 000 \$	La Société a utilisé la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé à Albemarle pour un produit d'environ 109 000 000 \$ (3 août 2023)	Programme de développement du projet Shaakichiuwaanaan	87 200 000 \$	87 200 000 \$	La Société a utilisé la totalité du produit du financement.	s. o.
	Fins générales de l'entreprise	21 800 000 \$	21 800 000 \$		

La Société peut également recevoir le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions. Ce produit est affecté à l'avancement du projet Shaakichiuwaanaan ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise.



17. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Société pour les huit (8) derniers trimestres, tirés des états financiers préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité :

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates	31 mars 2026	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024
Résultats d'exploitation								
Perte nette	(5 887 000)	(2 788 000)	(706 000)	(1 676 000)	(698 000)	(2 230 000)	(208 000)	(3 161 000)
Résultat de base et dilué par action	(0,03)	(0,02)	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,02)
Situation financière								
Fonds de roulement ¹	153 504 000	50 813 000	58 351 000	72 312 000	85 936 000	30 186 000	42 222 000	61 976 000
Actifs de prospection et d'évaluation	249 063 000	236 991 000	223 424 000	204 295 000	186 865 000	169 144 000	155 160 000	128 627 000
Immobilisations corporelles	48 160 000	60 568 000	63 373 000	66 150 000	68 728 000	68 711 000	69 101 000	67 056 000
Actions émises et en circulation	183 802 875	163 782 795	162 270 235	162 270 235	162 250 235	141 588 965	141 508 965	141 146 586

Les variations observées au cours des huit (8) derniers trimestres sont principalement attribuables aux éléments suivants :

- Augmentation des activités du siège social et des coûts liés au personnel pour soutenir la croissance de la Société.
- Calendrier d'attribution des options d'achat d'actions et d'acquisition des droits, de même qu'en vertu de l'ancienne convention omnibus.
- Calendrier des financements en actions accréditives, période au cours de laquelle les fonds sont affectés à des dépenses admissibles et passif d'impôt différé sur le résultat découlant du financement.
- Investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation ainsi que dans les immobilisations corporelles afin de soutenir l'avancement du projet Shaakichiuwaanaan.

18. TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 31 mars 2026, la Société disposait d'un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 174 227 000 \$ (101 173 000 \$ au 31 mars 2025) et d'un fonds de roulement² de 180 295 000 \$ (96 684 000 \$ au 31 mars 2025), compte non tenu du passif au titre de la prime sur les actions accréditives. Au 31 mars 2026, le passif au titre de la prime sur les actions accréditives s'élevait à 26 791 000 \$ (10 748 000 \$ au 31 mars 2025).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a tiré des fonds de l'émission de titres de capitaux propres de 138 M\$ dans le cadre du financement en actions accréditives de 2026 et de l'appel public à l'épargne. Le produit net devrait principalement être affecté à l'avancement des activités de prospection et de mise en valeur du projet Shaakichiuwaanaan, y compris l'achèvement des travaux techniques détaillés en vue de soutenir une décision d'investissement finale d'ici au 31 décembre 2027. Les fonds seront également employés pour réaliser une étude de faisabilité mise à jour et optimisée pour CV5, y compris une évaluation du tantale en tant que coproduit, ainsi qu'une évaluation économique préliminaire (CV5 + CV13) portant sur le lithium, le tantale et le césium, afin de rehausser le profil économique global du projet. Le reliquat du produit

¹ Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants.

² Ibid.



devrait être affecté aux fins générales de l'entreprise. Le produit réduit considérablement les risques associés aux besoins en financement de la Société alors qu'elle s'approche d'une décision d'investissement finale tout en préservant la marge de manœuvre stratégique. Pour l'exercice précédent, la principale source de financement de la Société avait été un placement privé avec Volkswagen pour un produit brut de 69 M\$, ainsi qu'une émission de titres de capitaux propres pour un produit d'environ 75 M\$ provenant du financement en actions accréditives de 2024.

À l'heure actuelle, les activités de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie et son succès financier dépend de la capacité de la direction à découvrir, à financer et à amener à un stade de production un gisement minéral économiquement viable. Le processus de prospection minière peut prendre de nombreuses années et est soumis à des facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société. Pour financer ses programmes de prospection, ses études techniques détaillées et ses évaluations de l'impact environnemental et social, ainsi que pour couvrir ses frais administratifs et ses charges indirectes, la Société mobilise actuellement des capitaux en émettant des titres.

De nombreux facteurs influent sur la capacité de la Société à mobiliser des capitaux, notamment la santé du marché des ressources naturelles, le climat d'investissement dans la prospection minière, les antécédents de la Société, ainsi que l'expérience et le calibre de sa direction. Les besoins de financement réels peuvent varier par rapport à ceux prévus en raison de plusieurs facteurs, notamment l'avancement des activités de prospection et de développement.

La direction estime qu'elle sera en mesure de mobiliser les capitaux nécessaires à long terme, mais reconnaît qu'il existe des risques qui sont indépendants de sa volonté. Si la Société ne parvient pas à obtenir un financement suffisant, elle pourrait être amenée à réduire les programmes d'exploitation prévus et d'autres dépenses. À l'exception de ce qui est mentionné dans le présent document, la Société n'a pas connaissance de tendances, d'exigences, d'engagements, d'événements ou d'incertitudes susceptibles d'entraîner une augmentation ou une diminution importante de ses liquidités à l'heure actuelle ou dans un avenir prévisible, autres que les conditions générales du marché, qui sont incertaines pour les sociétés de prospection minière. Les augmentations ou diminutions importantes des liquidités de la Société seront essentiellement déterminées par le succès ou l'échec de ses programmes de prospection et de développement et par sa capacité continue à mobiliser des capitaux.

La Société estime qu'elle dispose d'un fonds de roulement suffisant pour maintenir ses activités prévues pour les 12 prochains mois. Comme nous l'avons déjà mentionné, la capacité de la Société à réunir des capitaux dépendra de la conjoncture du marché; il est possible qu'elle ne puisse pas émettre d'actions ordinaires ou d'autres titres ou qu'elle ne puisse pas le faire selon des modalités acceptables. Pour de plus amples renseignements sur les risques financiers auxquels la Société est exposée et leur incidence potentielle, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

19. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au	31 mars 2026	18 juin 2026
Actions ordinaires émises et en circulation	183 802 875	185 942 801 ¹⁾³⁾⁴⁾
Options d'achat d'actions en cours	8 028 016	8 528 016 ⁵⁾
Unités d'actions liées à la performance	1 363 552	1 815 755 ²⁾³⁾⁵⁾
Unités d'actions restreintes	1 363 552	1 815 755 ²⁾³⁾⁵⁾
Unités d'actions différées	327 966	416 205 ²⁾⁵⁾



Remarque – Après le 31 mars 2026 :

- 1) le 9 avril 2026, la Société a émis 8 411 actions ordinaires en guise de règlement partiel du salaire du chef de la direction, déduction faite des retenues d'impôt, au prix de 5,66 \$ par action ordinaire;
- 2) le 9 avril 2026, la Société a attribué un total de 4 474 unités d'actions différées, 442 131 unités d'actions liées à la performance et 442 131 unités d'actions restreintes à certains employés et membres du conseil d'administration;
- 3) le 14 mai 2026, la Société a émis 35 770 actions ordinaires dans le cadre du règlement de 41 363 unités d'actions restreintes et de 41 363 unités d'actions liées à la performance;
- 4) le 21 mai 2026, la Société a émis 2 095 745 actions ordinaires au prix de 5,66 \$ l'action ordinaire à l'intention de Volkswagen Finance Luxembourg S.A., une filiale de Volkswagen AG, conformément à la convention relative aux droits des investisseurs conclue avec la Société, pour un produit brut d'environ 11,9 M\$;
- 5) le 27 mai 2026, la Société a attribué un total de 83 765 unités d'actions différées, 51 435 unités d'actions liées à la performance, 51 435 unités d'actions restreintes et 500 000 options d'achat d'actions aux administrateurs, de même qu'à certains employés et consultants;

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent ses filiales et ses principaux dirigeants. Sont considérées comme des principaux dirigeants les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, de manière directe ou indirecte. Aux 31 mars 2026 et 2025, les principaux dirigeants sont certains hauts dirigeants et administrateurs de la Société.

Au cours des exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, les principaux dirigeants de la Société ont reçu ce qui suit :

	31 mars 2026 \$	31 mars 2025 \$
Salaires, avantages sociaux et frais de gestion	3 019 000	2 856 000
Salaires, avantages sociaux, frais de gestion et honoraires de services-conseils inclus dans les actifs de prospection et d'évaluation	1 683 000	726 000
Rémunération fondée sur des actions	6 341 000	6 878 000
Rémunération fondée sur des actions inscrite dans les actifs de prospection et d'évaluation	812 000	—
Total de la rémunération des principaux dirigeants	11 855 000	10 460 000

Toutes les transactions entre parties liées ont été effectuées dans le cours normal des activités. La charge de rémunération fondée sur des actions a été calculée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Pour de plus amples renseignements sur ce modèle d'évaluation, se reporter à la note 5 des états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026, disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au.



21. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un seul secteur, soit la prospection et le développement de propriétés minières. Les actifs de prospection et d'évaluation de la Société sont tous situés au Québec (Canada), à l'exception d'actifs d'un montant de 1 939 000 \$ situés aux États-Unis (1 905 000 \$ au 31 mars 2025).

Les immobilisations corporelles de la Société sont toutes situées au Canada.

22. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées, en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. L'établissement des estimations nécessite l'exercice du jugement à partir de différentes hypothèses et d'autres facteurs, tels que l'expérience passée et la conjoncture économique actuelle et prévue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations comptables et les hypothèses critiques ainsi que les jugements critiques posés en lien avec l'application des méthodes comptables de la Société sont détaillés à la note 5 des états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026, qui sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations publiées ne sont pas obligatoires pour la période considérée et n'ont pas été adoptées par anticipation. Ces normes ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la Société pour les périodes de présentation de l'information actuelles ou futures. Aucune modification importante n'a été apportée aux méthodes comptables de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026.

23. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan important.

24. TRANSACTIONS ENVISAGÉES

La Société n'envisage aucune transaction.

25. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

La Société considère que sa structure de capital inclut les capitaux propres résiduels nets de tous les actifs, déduction faite des passifs. Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants : i) maintenir une souplesse financière de manière à préserver sa capacité à respecter ses obligations financières et à poursuivre son exploitation; ii) maintenir une structure de capital qui lui permet de financer sa croissance au moyen de flux de trésorerie générés en interne et de sa capacité d'emprunt; et iii) optimiser l'utilisation de son capital afin d'offrir un rendement sur investissement approprié à ses actionnaires compte tenu du risque.

La stratégie financière de la Société se base sur la conjoncture du marché et s'adapte à celle-ci afin de maintenir une structure de capital souple et conforme à ses objectifs et aux caractéristiques de risque de ses actifs sous-jacents. La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de ses actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut tenter d'émettre de nouvelles actions, d'acquérir ou de céder des actifs ou d'ajuster le solde de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses créances.



26. INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques liés aux instruments financiers de la Société sont résumées à la note 14 des états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026, qui sont disponibles sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

27. RISQUES ET INCERTITUDES

En tant que société de prospection, la Société est exposée aux risques financiers et opérationnels inhérents à ses activités, lesquels peuvent nuire de manière significative à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation ou au cours de ses actions. Nous invitons le lecteur à tenir attentivement compte de ces risques ainsi que des informations figurant aux présentes.

Pour une analyse exhaustive et une description des facteurs de risque liés à la Société et à ses activités, se reporter à la rubrique sur les facteurs de risque de la notice annuelle la plus à jour de la Société, datée du 19 juin 2026, qui est disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au. Cette rubrique est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Veuillez noter que la vision des risques de la Société n'est pas statique et que les lecteurs sont avertis qu'il n'y a aucune garantie que tous les risques pour la Société, à tout moment, puissent être identifiés avec précision, évalués quant à leur importance ou leur incidence, gérés ou contrôlés ou atténués de manière efficace. La Société peut être confrontée à des risques supplémentaires, nouveaux ou élevés, qui ne sont pas décrits dans le présent document.

28. NATURE DES TITRES

L'achat de titres de la Société comporte un degré élevé de risque et ne devrait être entrepris que par des investisseurs dont les ressources financières sont suffisantes pour leur permettre d'assumer ces risques. Les titres de la Société ne doivent pas être achetés par des personnes qui ne peuvent pas se permettre de perdre la totalité de leur investissement. En outre, les actionnaires sont encouragés à demander l'avis d'un conseiller financier dûment qualifié avant de prendre toute décision de placement concernant les titres de la Société.

29. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être communiquée par la Société, dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois sur les valeurs mobilières, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières, et comprennent des contrôles et procédures conçus pour s'assurer que l'information devant être communiquée par la Société, dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois sur les valeurs mobilières, est recueillie et communiquée à la direction de la Société, y compris son chef de la direction et sa chef des finances, de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information. Le chef de la direction et la chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, la conception et l'efficacité du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information (au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) de la Société au 31 mars 2026, et ils ont conclu que ces contrôles et procédures avaient été conçus et fonctionnaient efficacement.



Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société s'entendent des politiques et procédures qui concernent la tenue de comptes suffisamment détaillée pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs; fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité et que les encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil de la Société; et fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.

Aucune modification significative n'a été apportée aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 31 mars 2026. La direction, y compris le chef de la direction et la chef des finances, a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. Le chef de la direction et la chef des finances ont tous deux conclu qu'en date du 31 mars 2026, les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société, au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, sont efficaces pour atteindre les objectifs pour lesquels ils ont été conçus. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. Toute projection d'une évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

De plus, toute projection d'une évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures. Le cadre de contrôle utilisé pour évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société est le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

30. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle la plus récente datée du 19 juin 2026, sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.



31. DÉCLARATION ANNUELLE DES RESSOURCES MINÉRALES ET DES RÉSERVES DE MINÉRAI – RÈGLE D'INSCRIPTION 5.21 DE L'ASX

Pegmatite	Date de prise d'effet	Classement	Tonnes	Li ₂ O (%)	Ta ₂ O ₅ (ppm)	Ga (ppm)	Teneur de coupure
CV5	25 juin 2023	Indiquées	–	–	–	–	0,40 % Li ₂ O
		Présumées	109 242 000	1,42	160	–	
CV5 et CV13	21 août 2024	Indiquées	80 130 000	1,44	163	–	0,40 % Li ₂ O (ciel ouvert), 0,60 % Li ₂ O (souterrain, CV5) et 0,80 % Li ₂ O (souterrain, CV13)
		Présumées	62 470 000	1,31	147	–	
CV5 et CV13	6 janvier 2025	Indiquées	107 955 000	1,40	166	66	0,40 % Li ₂ O (ciel ouvert), 0,60 % Li ₂ O (souterrain, CV5) et 0,70 % Li ₂ O (souterrain, CV13)
		Présumées	33 280 000	1,33	156	65	

La Société n'effectue pas de mises à jour régulières de son estimation des ressources minérales pour le projet Shaakichiuwaanaan (situé au Canada) et, bien que d'autres mises à jour soient prévues, il n'y a pas de calendrier établi ni de garantie que d'autres mises à jour de son estimation des ressources minérales seront effectuées. À ce jour, la Société a réalisé trois estimations des ressources minérales pour son projet Shaakichiuwaanaan, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus, l'estimation des ressources minérales actuelle pour le projet ayant été effectuée au 6 janvier 2025 (annoncée le 12 mai 2025).

La Société confirme que, au 12 mai 2025, date de l'annonce de la plus récente estimation des ressources minérales, elle n'a connaissance d'aucune nouvelle information ou donnée vérifiée par la personne compétente qui pourrait avoir une incidence significative sur l'information publiée dans l'annonce et que toutes les hypothèses significatives et tous les paramètres techniques significatifs sur lesquels se fondent les estimations contenues dans l'annonce continuent de s'appliquer et n'ont pas changé de façon significative. La Société confirme qu'en date des présentes, la forme et le contexte dans lesquels les conclusions de la personne compétente sont présentées n'ont pas été sensiblement modifiés par rapport à l'annonce initiale.

Les données sur les ressources minérales ont été préparées conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 ») et aux normes de définition de l'ICM (2014). Les ressources minérales, qui ne sont pas des réserves minérales, n'ont pas de viabilité économique établie. Cette estimation des ressources minérales peut être affectée de manière significative par des questions liées à l'environnement, à l'obtention de permis, au domaine juridique, aux titres, à la fiscalité, au contexte sociopolitique, à la commercialisation, à la conjoncture économique ou à d'autres questions pertinentes. Todd McCracken, géo., directeur – Mines et géologie, Centre du Canada, de BBA Engineering Ltd., est la personne compétente indépendante en vertu du code JORC et la personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101, aux fins de chacune des estimations des ressources minérales.

Un protocole d'assurance-qualité et de contrôle de la qualité conforme aux meilleures pratiques du secteur est intégré à tous les programmes de forage et comprend l'insertion systématique et la collecte d'échantillons de contrôle. De plus, l'analyse de duplicatas d'échantillons est effectuée pour évaluer la précision analytique à différentes étapes du processus de préparation en laboratoire, et des duplicatas externes (secondaires) sous forme de fractions de pulpes sont préparés par le laboratoire principal pour analyse de vérification et validation ultérieure à un laboratoire secondaire. Par ailleurs, la Société examine et évalue continuellement ses procédures afin de les optimiser et d'assurer la conformité à toutes les étapes du prélèvement et de la manipulation des données d'échantillonnage.



32. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables.

À l'exception des énoncés concernant des faits présents ou historiques, tous les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à des hypothèses; par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Nous avisons donc le lecteur de ne pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « prévoir », « mise en valeur », « croissance », « continu », « intentions », « attentes », « stratégie », « occasions », « anticipé », « tendances », « potentiel », « perspectives », « additionnel », « en bonne voie de », « perspectives », « estimé », « cible », « fera », « s'attend à » ou des variations de ces termes et expressions ou de déclarations selon lesquelles certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « devraient » ou « pourraient » être prises, survenir ou être atteints. Plus précisément, le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs concernant notamment l'intégration d'un futur flux potentiel de coproduits, y compris l'avancement d'un éventuel circuit de récupération de tantale à CV5 et l'évaluation continue des possibilités offertes par le césium à CV13 et à CV5; l'avancement du programme de prospection et d'échantillonnage en vrac; le renforcement de l'alignement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des matériaux de batteries et le positionnement de la Société pour de futures occasions d'approvisionnement et de collaboration stratégique; le développement de la propriété Shaakichiuwaanaan de la Société; le potentiel de croissance des ressources au moyen de forages de prospection continus à la propriété Shaakichiuwaanaan; le développement des actifs secondaires de la Société; les intentions de la Société à l'égard de ses activités et de son exploitation; les attentes de la Société concernant sa capacité à réunir des capitaux et à faire croître ses activités; la stratégie et les occasions de croissance de la Société; les tendances et les défis auxquels seront soumis les activités de la Société et son secteur d'activité; le positionnement éventuel de la Société dans les marchés et les secteurs où elle exerce ses activités; la valeur perçue et le potentiel futur des propriétés de la Société; l'étude de faisabilité mise à jour et l'EEP proposée, y compris le moment de leur publication; l'EIES et les résultats de celle-ci; les résultats de la prospection; le potentiel du césium et du tantale en tant que sous-produits découlant du développement continu du projet Shaakichiuwaanaan; les cibles de prospection, les budgets, les flux de trésorerie prévisionnels et le rendement du capital investi; les plans stratégiques; le cours et la demande de lithium et la résilience de la Société face aux fluctuations du cours et de la demande de lithium; l'obtention de permis ou les délais; la réglementation gouvernementale et les relations avec les gouvernements; les perspectives de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027, y compris l'achèvement d'une étude de faisabilité optimisée pour CV5 vers la fin de 2026, l'achèvement d'une EEP vers la fin de 2026 en vue d'une prise de décision d'investissement finale d'ici la fin de l'année civile 2027, l'évaluation, l'avancement et le financement de l'initiative d'échantillonnage en vrac, le renforcement de l'engagement avec les partenaires du secteur en aval et l'optimisation de l'échelle et de la portée globales du projet Shaakichiuwaanaan.

Les principales hypothèses sur lesquelles repose l'information prospective de la Société comprennent notamment les résultats des études en cours et projetées; le financement total nécessaire pour la mise en production du projet Shaakichiuwaanaan; la capacité de la Société à obtenir du financement supplémentaire en temps opportun et à des conditions raisonnables; sa capacité d'atteindre ses objectifs actuels en matière de prospection, de développement et d'autres objectifs concernant ses propriétés; sa capacité à s'approvisionner en services, en matériaux et en matières consommables nécessaires au développement et à l'exploitation du projet Shaakichiuwaanaan selon des modalités commercialement viables; les attentes de la Société selon lesquelles le cours actuel et la demande de lithium, de césium et d'autres marchandises se maintiendront ou



s'amélioreront; sa capacité à obtenir les permis requis et les approbations gouvernementales nécessaires; sa capacité à attirer et à retenir du personnel clé; la conjoncture commerciale et économique en général, y compris la concurrence, dans le marché sur lequel la Société exerce ses activités.

Parmi les risques auxquels la Société est exposée et les incertitudes qui pourraient entraîner un écart significatif entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, notons la capacité de la Société d'exécuter ses plans visant le projet Shaakichiuwaanaan, y compris selon le calendrier prévu; la capacité de la Société de générer des produits et de combler ses besoins en capitaux futurs; la rentabilité de la Société à court ou à moyen terme; les risques liés à l'estimation des ressources minérales; les risques et les coûts liés à la prospection, au développement et à l'exploitation; la dépendance de la Société à l'égard de la propriété Shaakichiuwaanaan; la contestation ou la remise en question des titres de propriétés minières de la Société; l'obtention par la Société et le maintien des licences et des permis des autorités gouvernementales compétentes; les réglementations en matière d'environnement et de sécurité; le risque lié à l'accès aux terres; l'accès à suffisamment de matériel usagé et neuf; l'entretien du matériel; la dépendance de la Société à l'égard du personnel clé; la capacité de la Société à obtenir l'acceptabilité sociale des Premières Nations en ce qui concerne son projet Shaakichiuwaanaan; la dépendance de la Société à l'égard de relations d'affaires clés; la stratégie de croissance de la Société; la capacité de la Société à obtenir de l'assurance; les risques liés à la santé et la sécurité au travail; les risques de publicité négative; les risques liés aux tiers; l'interruption des activités commerciales de la Société; la dépendance de la Société envers la technologie et les systèmes d'information; les risques de litiges; les risques fiscaux; les dépenses imprévues; les crises sanitaires; le changement climatique; la conjoncture générale de l'économie; les risques liés aux prix des marchandises et au change; la demande de lithium; la volatilité du cours de l'action; les obligations des sociétés ouvertes; le risque lié à la concurrence; la politique de dividendes; les lois et les politiques; les cas de force majeure; et les changements technologiques.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Rien ne garantit que cette information prospective sera exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information. Ces risques ne sont pas exhaustifs; ils doivent toutefois être examinés attentivement. Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes devait se matérialiser, les résultats réels pourraient s'écarter de manière significative de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs ne devraient pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs en raison des risques, des incertitudes et des hypothèses inhérents à ce type d'énoncés.

Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes ne sont valables qu'à la date de celles-ci. La Société n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou d'autres faits, sauf dans la mesure prévue par les lois en vigueur. Tous les énoncés prospectifs attribuables à la Société sont visés par la présente mise en garde.



L'information contenue dans le présent rapport qui renvoie à la cible de production et à l'information financière prospective établie en fonction de la cible de production tirée de l'étude de faisabilité pour le projet Shaakichiuwaanaan a initialement été annoncée par la Société conformément aux règles d'inscription 5.16 et 5.17 de l'ASX dans un communiqué intitulé « Ressources PMET publie une étude de faisabilité positive axée sur le lithium à CV5 pour son projet d'envergure à Shaakichiuwaanaan » daté du 20 octobre 2025 (heure de Montréal). La Société confirme qu'en date du présent rapport, toutes les hypothèses significatives sur lesquelles se fondent la cible de production et les prévisions financières figurant dans l'annonce initiale continuent de s'appliquer et n'ont pas changé de façon significative.

33. APPROBATION

Le conseil d'administration, à la recommandation du comité d'audit et de risque, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion.

« Ken Brinsden »

Ken Brinsden
Président, chef de la direction et directeur général

Le 19 juin 2026